

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

COMMUNE DE ST CHAMOND

Lieu-dit : " LE PLATRE "

RENSEIGNEMENTS CADASTRAUX

SECTION 258 AH

PARCELLE n° 76

PROJET DE DIVISION



COMMUNE
DE SAINT-CHAMOND

Date	Indice	Nature de la modification	Référence
			24175

Terrain	Fichier informatique	Date
04/06/2024	24175-2.dwg	18/12/2024

Planimétrie	Altimétrie	Echelle
RGF93 / CC46	NGF/TERIA	1/250



Frédéric FAURET

Géomètre-Expert

www.geoexpert42.fr

Agence de

Saint-Chamond

48, rue de la république
42400 Saint-Chamond
Tél. 04.77.22.78.25
contact@geoexpert42.fr

Agence de

Montbrison

2bis, boulevard Chavassieu
42600 Montbrison
Tél. 06.64.90.20.89
montbrison@geoexpert42.fr

Caractéristiques de la contenance cadastrale :

La contenance cadastrale est généralement obtenue par mesures graphiques relevées sur le plan cadastral à partir des limites y figurant. Cette contenance et ces limites n'ont qu'une valeur indicative, le cadastre n'étant pas un document à caractère juridique, mais fiscal, servant essentiellement au calcul de l'impôt. Les contenances et limites cadastrales ne sont donc pas garanties et un écart plus ou moins important peut être constaté par rapport aux limites et à la superficie réelle.

Caractéristiques de la superficie réelle :

La superficie réelle est obtenue par mesures prises sur le terrain et entre limites de propriété, c'est-à-dire définies contraictoirement avec les propriétaires riverains y compris la Commune pour les chemins ruraux, et (ou) fixées unilatéralement par la procédure de l'alignement pour les voies communales, départementales et nationales, par la procédure de la délimitation du Domaine Public dans les autres cas. Seules les limites de propriété ainsi déterminées par un Géomètre-Expert inscrit à l'Ordre sont garanties.

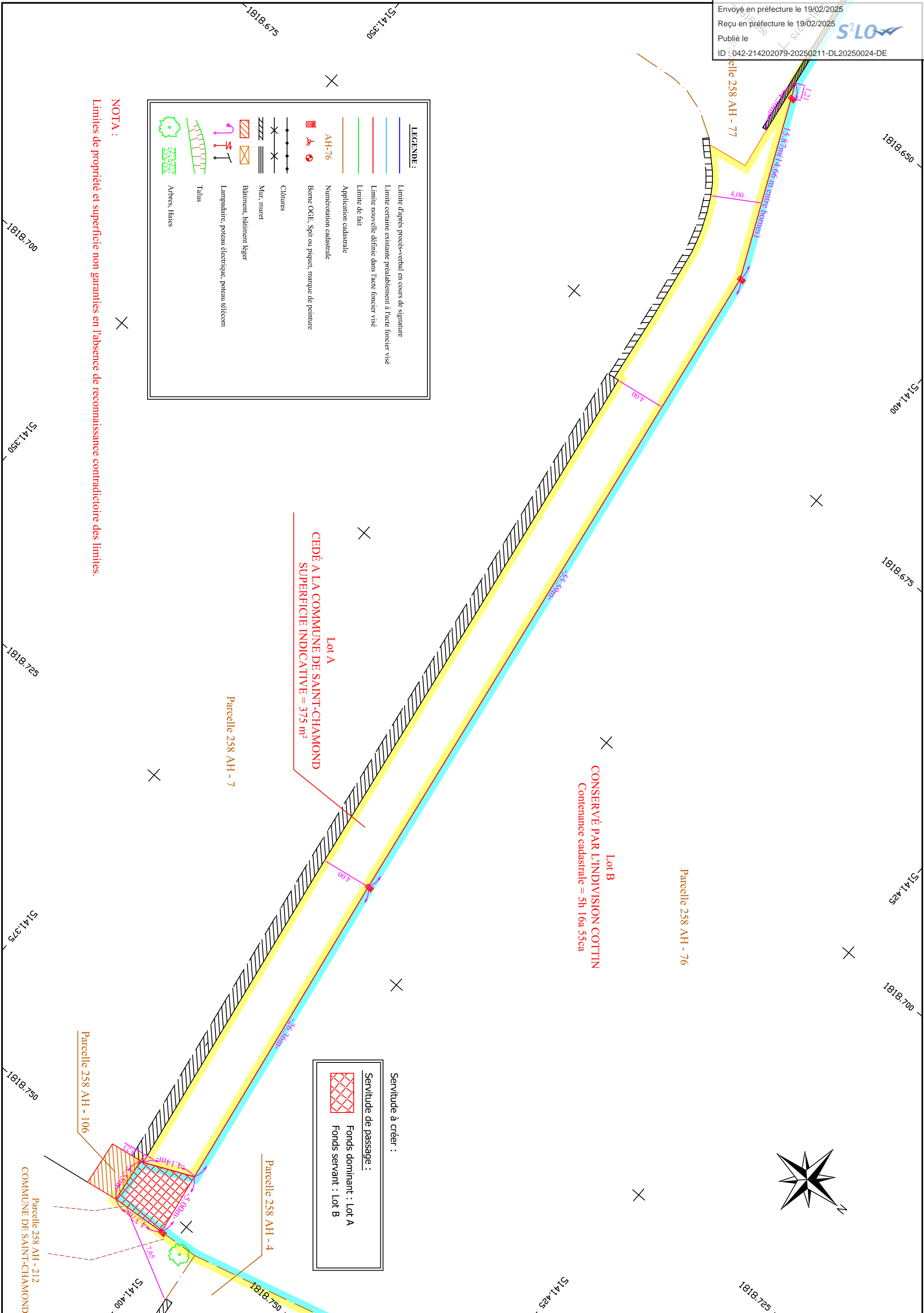
Caractéristiques de la superficie indicative :

La superficie indicative est obtenue par mesures prises sur le terrain et entre des éléments qui ne constituent pas des limites de propriété privée ou publique comme décrites ci-dessus.

Parcelles mètres	Propriétaires	Contenances cadastrales	Désignation provisoire cadastrale	Parcelles filles	Propriétaires après mutation	Contenances cadastrales ou Superficie apparente
258 AH-76	INDIVISION COTTIN	5ha 20a 40ca	Lot A Lot B	258 AH-... 258 AH-...	COMMUNE DE SAINT-CHAMOND INDIVISION COTTIN	375 m ² 5h 16a 55ca

INDIVISION COTTIN :

- PUTZ CATHERINE (P I)
- DE FRESESE DE MONVAL ELISABETH (P I)
- COTTIN EMMANUEL(P I)
- COTTIN JACQUES(P I)
- COTTIN PATRICE MARIE(P I)
- COTTIN PHILIPPE(P I)



LEGENDE :

	Limite d'après procès-verbal en cours de signature
	Limite certaine existante préalablement à l'acte foncier visé
	Limite nouvelle définie dans l'acte foncier visé
	Limite de fait
	Application cadastrale
	Nomenclature cadastrale
	Borne OGE, Spil ou piquet, marque de peinture
	Closures
	Mur, muret
	Bâtiment, bâtiment léger
	Lampadaire, poteau électrique, poteau télécom
	Talus
	Arbres, Haies

NOTA :
 Limites de propriété et superficie non garanties en l'absence de reconnaissance contradictoire des limites.

Lot A
 CÉDÉ A LA COMMUNE DE SAINT-CHAMOND
 SUPERFICIE INDICATIVE = 375 m²

Lot B
 CONSERVÉ PAR L'INDIVISION COTTIN
 Contenance cadastrale = 5h 16a 55ca

Servitude à créer :

	Fonds dominant : Lot A
	Fonds servant : Lot B

